

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS
ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 063/2022

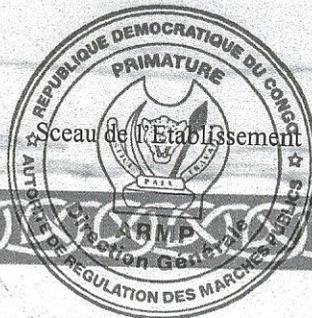
Aux Etablissements A.R.T.M

Après avoir reçu le contrat du marché n° AOR 004/TX/MIN.PROV.ED.RS.J.S.NC/CGPMP₃/Ets A.R.T.M/H-KAT/2021, conclu avec le Ministère Provincial de l'Education, Recherche Scientifique, Jeunesse, Nouvelle Citoyenneté, Sports, Loisirs, Cultures et Arts, pour un montant total hors taxe de francs congolais septante un millions huit cent nonante six mille cinq cent cinquante et un, septante deux centimes (CDF 71.896.551,72) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 27/04/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général